

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 26 JUIN 2024

Le mercredi 26 juin 2024 à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BERTRAND, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de la convocation du Conseil Municipal le : 20 juin 2024

PRÉSENTS : BERTRAND Jean Michel, COSSIAUX Laurence, GUILLARD Gérard, BOULERT Sophie, BOULET Brigitte, AIX Cécilia, LEFEVRE Pascal, THOLIERE Franck, OLIVEIRA DA SILVA Jade, MOREAU Jean-Pierre, DEBRAS Frédéric, TAMISIER Guy et PINAULT Joëlle.

ABSENT REPRÉSENTÉ : M. CATINAUD Gérard a donné procuration à M. THOLIERE Franck

ABSENT EXCUSÉ : FRUGIER Vincent

Secrétaire de séance : Joëlle PINAULT

La séance a débuté à 19h05.

Le Maire annonce les procurations.

Le quorum est atteint.

- Lecture de l'ordre du jour : approuvé par tous

- Approbation du compte rendu de la séance du 06 juin 2024

2024.051 – Avenant n° 2 au bail de location du logement communal pour Mme HAMON Catherine

Il a été indiqué par erreur sur le bail que l'indice de référence des loyers était celui du 1^{er} trimestre au lieu de celui du 4^{ème} trimestre.

Accord à l'unanimité

2024.052 – Modification des tarifs des salles communales

A été rajouté par rapport à la précédente délibération n°2024.31 du 26 avril 2024, la gratuité pour les associations extérieures du territoire qui proposeront des activités sur la commune et pour ses habitants.

Accord à l'unanimité

2024.053 – Avenant n° 1 au contrat de location du logiciel de sauvegarde informatique WOOXO

Renouvellement du contrat pour une durée de 63 mois à la société COPY SUD, à compter du 1^{er} août 2024.

Accord à l'unanimité

2024.054 – Renouvellement de la ligne de trésorerie

Ligne de Trésorerie interactive n° 9623871295 contracté auprès de la Caisse d'Epargne d'un montant de 100 000 € qui arrive à échéance au 17/07/2024.

Il présente au Conseil la proposition de la Caisse d'Epargne pour la mise en place d'une nouvelle ligne de trésorerie à compter du 18/07/2024 pour un montant de **50 000€**.

Accord à l'unanimité

Questions diverses :

- 1) Monsieur le Maire donne lecture de la demande du Président de l'Association en faveur des retraités et personnes âgées de l'ancien canton de Laurière, qui sollicite une aide financière sous forme de cotisation de 1,50 € par habitant, pour continuer son activité. La demande sera étudiée prochainement.
- 2) Concernant la traversée du village de Belzanne, la municipalité souhaite mettre cette partie de la route départementale en Agglomération avec la pose de panneaux. La vitesse sera limitée à 50km/h.
- 3) Supérette API qui propose des produits d'épicerie de la marque Carrefour et demande à la commune la possibilité de pouvoir installer la structure sur un terrain communal. L'investissement communal sera peu important. Il n'y aura pas de personnel à l'accueil. Se rapprocher de la société pour connaître le délai d'attente pour une éventuelle installation. Ce dossier sera de nouveau étudié lors d'un prochain conseil.
- 4) Terrain de Tennis : voir l'installation d'une boîte à clés avec un code mensuel, à mettre en place si possible pour le 1^{er} juillet.

Dossier traité par les élus et informations diverses :

- Dossier Boulangerie : nous restons dans l'attente de réceptionner les clés du local. La chambre des Métiers nous propose en attendant, d'utiliser un local provisoire qui devra être remis aux normes. La boulangerie REDON assurerait un dépôt de pain les matins à partir de début septembre 2024.
- La boucherie fermerait provisoirement pour réouvrir les matins du vendredi au dimanche à compter du mois de septembre 2024
- Eau potable : Une réunion avec le syndicat des eaux de l'Ardour s'est tenue le 18 juin. La situation financière du budget de l'eau est à améliorer. Néanmoins, le dossier pourrait obtenir une suite favorable pour une adhésion en juillet 2025.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H00.

Le secrétaire de séance



PINAULT Joëlle

Le Maire



BERTRAND Jean Michel